



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 140<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP

## Doha (Qatar), 6 – 10 avril 2019



Forum des femmes parlementaires  
Point 5

FEM/29/5-Inf.1  
21 mars 2019

### **Contributions aux travaux de la 140<sup>ème</sup> Assemblée dans une perspective du genre**

Samedi, 6 avril 2019  
11 h 30 – 13 heures

#### **Note d'information**

##### **I. Modalités du débat**

Les participants seront invités à examiner les deux projets de résolution à l'ordre du jour de la 140<sup>ème</sup> Assemblée. Ils aborderont chacun des deux thèmes dans une perspective du genre et formuleront des recommandations en vue des amendements qui seront proposés par le Forum des femmes parlementaires à la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale et à la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce.

A cette fin, après un bref exposé sur les deux projets de résolutions, le Forum se divisera en deux groupes de travail qui se réuniront entre 11 h 45 et 13 heures pour discuter de l'un des deux thèmes proposés :

<b>Groupe 1 – Le caractère inacceptable de l'utilisation de mercenaires comme moyen de saper la paix et de violer les droits de l'homme</b>	<i>Salle Al Rayyan</i>
<b>Groupe 2 – Le rôle du libre-échange équitable et de l'investissement dans la réalisation des ODD, particulièrement en matière d'égalité économique et d'infrastructure, d'industrialisation et d'innovation durables</b>	<i>Salle Salwa 1</i>

Sur recommandation de son Bureau, le Forum désignera une présidente et une rapporteure pour chaque groupe.

A l'issue de la discussion, chaque groupe de travail conviendra des idées essentielles que sa rapporteure présentera lors de la séance plénière du Forum des femmes parlementaires qui aura lieu l'après-midi.

#### **Groupe 1 – Le caractère inacceptable de l'utilisation de mercenaires comme moyen de saper la paix et de violer les droits de l'homme**

Dans l'environnement géopolitique tendu d'aujourd'hui dans le monde, la présence de mercenaires, de combattants étrangers et d'employés d'entreprises militaires et de sécurité privées dans les conflits armés et les attaques terroristes est une menace



développement, le pourcentage des femmes propriétaires d'entreprises peut chuter jusqu'à 3-6 pour cent<sup>2</sup>. En outre, pour que les échanges commerciaux et les investissements soient justes et équitables, et qu'ils puissent réellement jouer un rôle important dans l'autonomisation économique des femmes, il est nécessaire que le système commercial soit plus inclusif et permette à un plus grand nombre de femmes de participer aux échanges et de profiter des avantages économiques d'un commerce mondial qui produira des résultats durables.

Les membres du Groupe 2 sont donc invités à débattre les points suivants :

- *Comment les parlements peuvent-ils lever les obstacles que rencontrent les femmes pour participer au commerce, bénéficier de financements, et accéder aux marchés publics et étrangers ?*
- *Quelles bonnes pratiques existent pour encourager une plus forte participation des femmes dans les nouveaux secteurs de l'économie ?*
- *Quelles sont les bonnes pratiques en matière d'intégration de considérations de genre et d'objectifs de développement durable dans les accords internationaux en matière de commerce et d'investissement ?*
- *Comment faire en sorte que le commerce national et international et les politiques en matière d'infrastructure, d'industrialisation et d'innovation deviennent des éléments moteurs de la réduction de la pauvreté pour les femmes et de leur réelle autonomisation économique ?*

---

<sup>2</sup> Organisation mondiale du commerce (OMC), 11<sup>ème</sup> Conférence ministérielle, « La Déclaration de Buenos Aires sur les femmes et le commerce énonce des mesures en faveur de l'autonomisation des femmes », 12 décembre 2017, [https://www.wto.org/french/news\\_f/news17\\_f/mc11\\_12dec17\\_f.htm](https://www.wto.org/french/news_f/news17_f/mc11_12dec17_f.htm)